

réponse qu'il m'a donnée le 4 février, j'aimerais formuler quelques observations qui ne donneront pas lieu à trop de controverse, je crois. J'ai pensé que le ministre n'était pas tout à fait juste dans la déclaration qu'il a faite le 4 février en réponse à ma première question lorsqu'il a dit, comme en fait foi la page 717 du hansard:

Je tiens à remercier le député de m'avoir adressé des observations afin que certaines personnes qu'il connaît trouvent de l'emploi à cet endroit.

Je ne saurais m'empêcher de penser que le ministre n'envisageait peut-être pas la question avec la même objectivité que d'habitude lorsqu'il a fait cette déclaration. Le ministre sait qu'il a bien reçu de moi une lettre au sujet d'un certain M. Charles Pelley que je ne me rappelle pas avoir vu de ma vie comme je l'ai dit dans la lettre. C'est un ancien combattant de la marine, qui avait entendu dire qu'il était question d'utiliser des embarcations en ce qui concerne le parc et qui était assez intéressé à savoir s'il pourrait obtenir un emploi. J'ai envoyé une lettre au ministre à ce sujet. Je le répète, si jusqu'ici j'ai vu M. Pelley, je ne m'en souvenais pas.

J'ai écrit à plusieurs reprises au ministre au sujet de l'engagement pris par le gouvernement de M. St-Laurent, renouvelé par le ministre à la Chambre, engagement d'après lequel on accorderait la préférence, en ce qui concerne l'embauchage en vue des travaux du parc national de Terra-Nova, à ceux qui, avant l'aménagement du parc, gagnaient leur vie soit en bûchant dans le parc soit en travaillant dans les moulins à scie qui débitaient le bois abattu dans le parc. J'ai eu vent qu'il y avait bon nombre de ces gens à Happy Adventure, à Canning's Cove et à Charlottetown en particulier, qui avaient l'habitude de gagner ainsi leur vie et qui éprouvaient de grandes difficultés à obtenir un emploi dans le parc.

Je sais que le ministre n'a pas un nombre illimité d'emplois à offrir dans le parc et, à mon avis, l'honorable ministre ne peut dire que j'ai manqué le moins de mesure à cet égard; mais je suis d'avis qu'on devrait remplir l'engagement pris par les deux gouvernements. J'ai écrit au ministre pour lui donner le nom du principal exploitant de chantier dans chacun de ces trois endroits. J'ai dit que s'il y avait des difficultés à découvrir quelles étaient les personnes qui gagnaient effectivement leur vie de cette façon dans le parc, ces exploitants seraient probablement les mieux placés pour le renseigner.

J'admets, comme le ministre vient de la dire, qu'il ne serait pas pratique d'utiliser le service de placement en ce qui regarde

le parc national de Terra-Nova, puisque le bureau de placement le plus rapproché se trouve soit à St-Jean soit à Grand-Falls, et que les deux endroits sont très éloignés du parc. Si l'on recourait au service de placement, surtout cet hiver où, comme tous les députés le savent, il y a tant de chômage à Terre-Neuve, et où tant de chômeurs ont épuisé leurs timbres, on constaterait, je pense, que ceux qui ont le plus besoin de travail ne seraient pas inscrits au bureau de placement et seraient par conséquent laissés de côté. S'il faut s'adresser ailleurs, on ferait mieux de s'adresser aux fonctionnaires de l'assistance publique ou du bien-être social, car ce sont eux qui connaissent les cas de besoin extrême. A mon sens, on a le devoir bien net, dans le cas du parc national de Terra-Nova, d'adopter pour ligne de conduite de fournir un gagne-pain d'abord aux gens que l'établissement du parc a privés de leur gagne-pain. C'est, je pense, le but poursuivi par le ministre et ses fonctionnaires, mais je ne crois pas qu'on en tienne toujours compte. Puisque le ministre, dans sa réponse à l'honorable député de Port-Arthur, a dit que, dans des cas semblables à celui du parc national de Terra-Nova il a cherché conseil ailleurs,—et je ne m'attends pas à ce que le ministre me demande des conseils, pas plus que je l'invite à m'en demander; je suis réaliste à cet égard,—j'aimerais bien savoir à qui il a demandé conseil.

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): L'honorable député sait que j'ai répondu à cette question lors de la dernière session. Le monsieur dont j'ai parlé dans cette réponse avait reçu l'instruction formelle de prendre en considération les villes avoisinantes. Vingt-cinq personnes de la ville de Charlottetown, dont a parlé l'honorable député, ont été embauchées, et nous avons prolongé la saison de la coupe du bois. Mais l'honorable député n'ignore pas que nous avons éprouvé de terribles difficultés à garder des gens de Terre-Neuve au travail cet hiver. La lettre qu'il m'a adressée a été traitée de la même façon que toute autre; sauf erreur, un des hommes qu'il n'a jamais vus, j'imagine, à Cap-Breton, est présentement au travail; donc, ses démarches ont eu le même résultat que toutes les autres.

L'hon. M. Pickersgill: L'homme dont j'ai parlé et que je n'avais jamais vu était de Terre-Neuve. Je ne crois pas avoir écrit au ministre au sujet d'un homme de Cap-Breton. J'ai soulevé une question à la Chambre au sujet d'une lettre que j'avais reçue de quelqu'un que je n'avais jamais vu auparavant; toutefois, je n'ai écrit au ministre au sujet d'aucun endroit sauf Terre-Nova.